Image not found or type unknown

fouilles sur son lieu de travail

Par **appy**, le **18/10/2011** à **21:18**

Bonjour,

Ma fille a été fouillée par la responsable de la sociète à la demande d'un policier qui venait pour vol d'un collégue,
ma fille a ete suspecter de complicité en envoyant à la personne un sms disant police pour plus de préciosion en allant au toilettes elle et passer devant des policiers, pendant son moment au wc elle a envoyer un sms à son collègue y la poliiiiiice juste pour le dire rien de plus sans l'intention d'avertir qui que se soit puisqu'elle n'était absolument pas au courant que cet personne etait le voleur présumé.
Elle est interimaire dans cette ste depuis
4 semaines.

Cette fouille était elle légal,?
merci, de votre réponse
cordialement

Par **janus2fr**, le **19/10/2011** à **08:19**

Bonjour,
Votre fille aurait du être fouillée par un policier de sexe féminin et non par la responsable de la société. Je suppose que si ça s'est passé ainsi, c'est parce qu'il n'y avait que des policiers "mâles".
Le policier a t-il demandé à votre fille si elle était d'accord pour être fouillée par la responsable ? Si votre fille ne s'y est pas opposée, oui c'est légal, si elle s'y est opposée, elle aurait du être retenue jusqu'à ce qu'un policier du bon sexe puisse la fouiller.

[citation]policier du bon sexe [/citation]
Hors tout jugement de valeur , vérifiez quand même les différentes acceptions de l ' adjectif

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés